

# UTILISATION DU 49.3, RÉQUISITIONS ET RÉPRESSION C'ÉTAIT LEUR PROJET !



**Déjà très largement minoritaires dans la population, grâce à nos 2 mois de mobilisation,** le projet de réforme est devenu minoritaire à l'Assemblée Nationale aussi ! Nous avons poussé Elisabeth Borne à utiliser son 10e « article 49-3 » et à reconnaître qu'elle était bien le « fusible » d'Emmanuel Macron.

Le déni de démocratie politique s'ajoute donc désormais au déni de démocratie sociale avec la surdité du pouvoir face à cette mobilisation d'une ampleur inédite.

**Ce gouvernement veut donc faire passer sa loi par la violence au sens figuré comme au sens propre.** D'abord avec les réquisitions des éboueurs parisiens qui sont mises en route par Darmanin, puis par l'évacuation violente des piquets de grève comme devant les incinérateurs de déchets dans le Val de Marne.

Si les réquisitions deviennent effectives et que les huissiers ou la police se rendent chez les 4000 agents concernés alors il nous faudra réagir fortement et rapidement face à cette atteinte inacceptable au droit de grève.

Face aux conséquences importantes des mobilisations inscrites dans la durée notamment dans l'Énergie, le gouvernement sort les crocs en envoyant la police cueillir 6 de nos camarades marseillais chez eux à 6h du matin pour les mettre en garde à vue comme des délinquants.

**Nous ne nous laisserons pas intimider et apportons notre soutien sans faille à ces camarades du syndicat CGT Energie Marseille.**

**FACE A NOTRE DÉTERMINATION LA SEULE SOLUTION C'EST DE GAGNER L'ABROGATION CAR LE TEXTE N'A PAS CHANGE IL EST TOUJOURS AUSSI INJUSTE ET BRUTAL.**

Dans les services, en Assemblées générales mettons en débat partout ou c'est possible des débrayages ou actions pour monter en puissance jusqu'à la grande journée intersyndicale du jeudi 23 mars.

**IMPOSONS A MACRON DE RETIRER SON PROJET PUISQUE C'EST LUI LE VRAI COMMANDITAIRE !**

D'ailleurs il a enfin admis hier que le but de cette réforme était de rassurer les marchés financiers, le soit- disant « sauvetage » du système par répartition était un leurre comme nous l'avions déjà démontré.

**Le texte doit être retiré, purement et simplement.**

- **Retour à un départ à 60 ans**
- **Pension minimum au niveau du SMIC à 2 000€**
- **Prise en compte des années d'études, de la pénibilité des métiers.**
- **Fin des exonérations de cotisations patronales**
- **Hausse du taux de cotisations patronales**
- **Égalité professionnelle femmes-hommes**

**RASSEMBLEMENTS CE WEEK-END,  
DÉPLOIEMENT, FILTRAGES, BLOCAGES**

**RESTONS TOUS MOBILISÉS JUSQU'À LA JOURNÉE  
DE GRÈVE DÉCISIVE DU JEUDI 23 MARS**